



Paris, le 18 septembre 2018

***Tous ensemble en grève mardi 25 septembre
pour la Fashion week, venez faire la fête !
Un hommage sera également rendu à Issa COULIBALY.***

La situation des salariés dans l'hôtellerie se dégrade.

Mauvaises conditions de travail, rémunérations trop basses, accélération de la sous-traitance génératrice de dumping social, fermetures d'hôtels sans se soucier du personnel, remise en cause des accords collectifs, ce ne sont pas les motifs de mécontentement qui manquent dans l'hôtellerie.

L'hypocrisie des syndicats patronaux UMIH et SYNORCATH qui disent vouloir régulariser des migrant-e-s pour leur faire subir tout ça, en profitant de leur situation administrative et de leurs difficultés économiques, sans pourtant discuter des solutions pour les salarié-e-s déjà en poste, est intolérable !

C'est pourquoi nos deux syndicats US-CGT et CGT-HPE appellent à la grève ce mardi 25 septembre 2018 et à un défilé alternatif et festif à l'occasion de la fashion week qui partira du 1 Place Vendôme pour aller au Hyatt Madeleine en passant par le 5 rue de la Paix, devant le Park Hyatt Vendôme, puis devant le Grand Hôtel. La tenue costumée est de rigueur.

Nos organisations dénoncent au passage l'hypocrisie des syndicats patronaux qui demandent au gouvernement de régulariser la situation des réfugiés pour disposer de main d'œuvre corvéable dans les HCR, les jeunes français refusant massivement de travailler dans l'hôtellerie compte tenu de la dégradation des conditions de travail et de rémunération.

Ce défilé sera également l'occasion de rendre hommage à notre camarade Issa COULIBALY retrouvé mort d'épuisement dans sa chambre au foyer, victime des pratiques de la société ONET, qui porte bien mal son nom, et des corrompus de la CGT Propreté radiés au dernier congrès de l'UD CGT de PARIS.

Mauvaises conditions de travail et rémunérations trop basses

Les salaires minimums de la CCN des HCR deviennent de plus en plus des maximums ! Quand on sait que, y compris pour des postes qualifiés tels que gouvernante, réceptionniste bi ou trilingue, ils sont juste au-dessus du SMIC, on comprend mieux la désaffection des jeunes pour ces métiers.

Accélération de la sous traitance génératrice de dumping social

L'externalisation de l'hébergement et de la sécurité s'accélère avec son cortège de bas salaires, paiement à la chambre, travail dissimulé, marchandage, etc...etc...c'est inacceptable !

Fermetures d'hôtels

L'époque des plans sociaux permettant le retour des salariés à la réouverture (CRILLON, RITZ, etc...) est révolue.

Quand un hôtel ferme, comme à l'Hôtel de Vendôme, le patronat veut licencier tout le monde !

Attaques sur les statuts collectifs

C'est au tour des salariés du Grand Hôtel d'être menacés de dénonciation des accords collectifs si les syndicats ne se montrent pas raisonnables et n'abandonnent pas le 14^{ème} mois. Il n'y a pourtant pas de difficultés économiques au Grand Hôtel, propriété des qataris de CONSTELLATION.

Ce sont pour toutes ces raisons que nos syndicats appellent à une grande manifestation ce :

MARDI 25 SEPTEMBRE à 12H précises

Le défilé partira du 1 Place Vendôme pour aller au Hyatt Madeleine en passant par le 5 rue de la Paix, devant le Park Hyatt Vendôme, puis devant le Grand Hôtel.

Tenue costumée de rigueur.



L'UNION FAIT LA FORCE, NE L'OUBLIONS PAS !

Article L2511-1 du code du travail

- L'exercice du droit de grève ne peut justifier la rupture du contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié. Son exercice ne peut donner lieu à aucune mesure discriminatoire telle que mentionnée à l'Article L1132-2, notamment en matière de rémunérations et d'avantages sociaux.

Tout licenciement prononcé en absence de faute lourde est nul de plein droit.